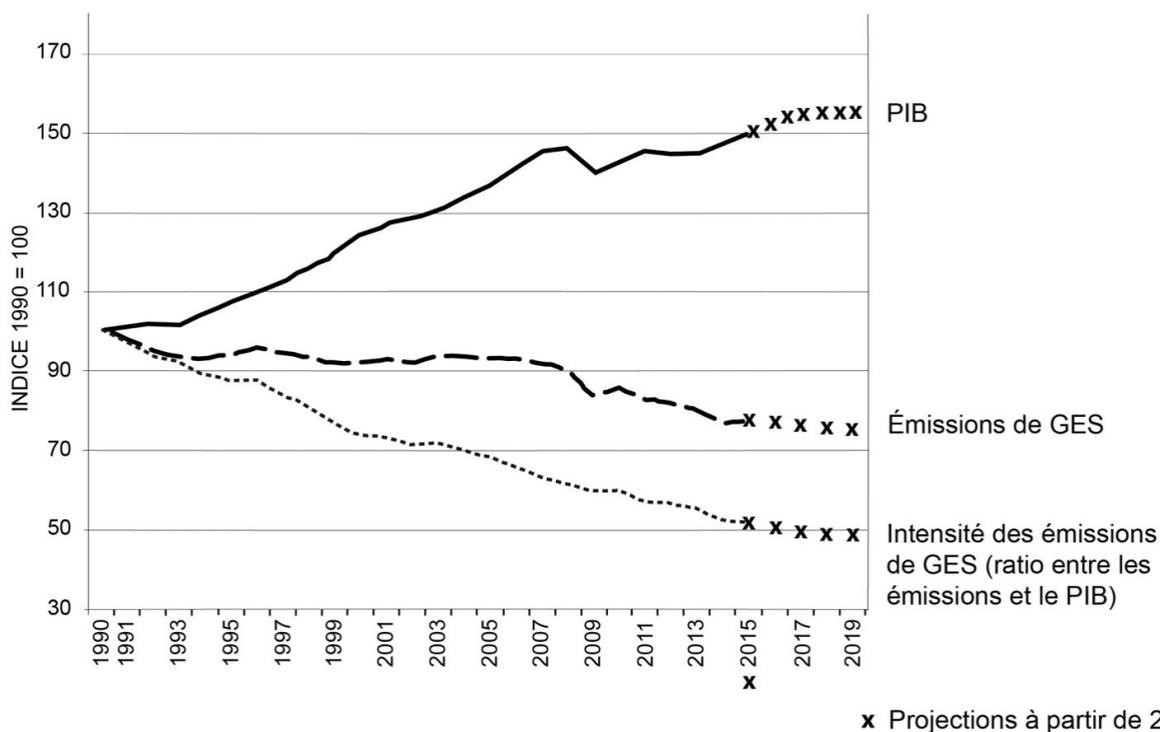


**AP7 : EC2 (Ch5)**

Après avoir présenté le document, vous caractériserez les évolutions qu'il met en évidence.

### Évolution passée et projetée du PIB, des émissions de gaz à effet de serre (GES) et de l'intensité des émissions de gaz à effet de serre (GES) dans l'Union européenne



Source : Commission européenne, Deuxième rapport sur l'état de l'union de l'énergie, février 2017.

Ce document est un graphique chronologique intitulé "Évolution passée et projetée du PIB, des émissions de gaz à effet de serre (GES) et de l'intensité des émissions de gaz à effet de serre (GES) dans l'Union européenne". Il a été publié en 2017 par la Commission européenne. Il représente, en indice base 100 en 1990, l'évolution du PIB, des émissions de gaz à effet de serre (GES) et l'intensité des émissions de GES pour l'Union européenne de 1990 à 2019. La courbe de l'intensité des émissions de GES résulte du ratio PIB / Émissions de GES. Elle mesure les émissions de GES pour 1 unité de PIB. Plus elle est faible, moins la croissance du PIB émet de GES.

On remarque qu'alors que le PIB de l'UE a augmenté entre 1990 et 2019, les émissions de GES et l'intensité des émissions de GES, elles, ont diminué sur la même période. En effet, en 2019, l'indice du PIB de l'UE était de 155, base 100 en 1990, soit une augmentation de 55% en 29 ans, alors que l'indice des émissions de GES était, en 2019, de 75, base 100 en 1990, soit une baisse de 25%, et, enfin, l'indice de l'intensité des émissions de GES était de 50 en 2019, base 100 en 1990, soit une division par 2 par rapport à 1990, ce qui est logique, puisque le PIB a augmenté de 55% pendant que les émissions de GES diminuaient de 25%.

On note une baisse du PIB et des émissions de GES de 2009 à 2010 (récession mondiale) d'environ 10 points d'indice.

On note enfin, une stagnation du PIB et des émissions de GES dans les projections, à partir de 2015. En effet, l'indice du PIB stagne à 155 et celui des émissions de GES à 75, base 100 en 1990.